

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

La presse locale à l'école des arcanes de la justice

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

À l'initiative de l'antenne provinciale de l'Union internationale de la presse francophone (UPF), les femmes et hommes de médias ont eu droit, mercredi dernier au Palais de justice, à des exposés sur des éléments du vocabulaire judiciaire. Les rapports entre médias et justice y ont figuré en bonne place.

Garde à vue de 48 heures renouvelables, déferrement (transfert de la personne du commissariat vers le Palais de justice pour un entretien avec le procureur), mise sous mandat de dépôt (placement en détention à l'issue d'une audience) ont été expliqués aux journalistes. De même que les délais de déten-

tion des délits (18 mois maximum) et des crimes (24 mois maximum). Léandre N'wompahouin (procureur de la République), Carelle Mabicka épouse Mintsya-Oyono (procureure adjointe) et Gillmore Edouma (juge d'instruction), ont indiqué que les mis en cause conservent tous leurs droits et sont présumés innocents tant qu'ils n'ont pas été jugés et reconnus coupables. Or, disent-ils, de récents faits divers l'ont montré, "la vérité médiatique précède la vérité judiciaire et les deux ne cadrent pas toujours". Ainsi, il est interdit de filmer des personnes en garde en vue, de livrer leurs images à la vindicte populaire et de quasiment les donner pour coupables. C'est le procureur qui est habilité à donner des informations sur les affaires pendantes.



Photo: Sidonie Ambonguila

Journalistes et conférenciers.

Le procureur a loué l'initiative : " cela nous a permis d'informer

valablement les hommes de médias sur ces différentes questions

qui ne sont pas souvent très bien appréciées par l'opinion générale".

Komo-Mondah : Benjamin Obame-Mezui promu chef de regroupement



Photo: Prosper Sax Nze Bekale/L'Union

Le préfet François Ntoutoume Essone installant le chef de regroupement Benjamin Obame Mezui.

Il s'agit du regroupement des villages Awaga, Ayene-Falla et Ayeghening.

Prosper Sax NZE-BEKALE
Ntoun/Gabon

LES villages Awaga, Ayene-Falla et Ayeghening dans le canton Mbe, ont désormais un chef de regroupement en la personne de Benjamin Obame-Mezui, ancien chef du village d'Awaga. Il a été installé dans ses nouvelles fonctions, dernièrement, par le préfet du département du Komo-Mondah,

François Ntoutoume-Essone qui vient d'être muté à Moanda. En présence des autorités administratives et politiques locales. Avant la lecture portant la décision des nominations d'un chef de regroupement lu par le secrétaire cantonal Paul Elvis Dju-Nze, les invités ont d'abord assisté à la levée des couleurs, suivie de l'exécution de l'hymne national "La Concorde" chanté par les élèves de l'école pu-

blique d'Awaga. Puis à l'accomplissement du geste symbolique d'installation officielle du promu. Âgé de 67 ans, François Ntoutoume-Essone a donc reçu les attributs de commandement des mains du préfet. Il a ensuite remercié ceux qui l'ont porté à la tête de cette chefferie. "M. Le préfet, transmettez mes remerciements infinis aux autorités de nominations pour le choix porté sur ma modeste personne à présider, pour le temps qu'il faudra, aux destinées de cette chefferie", a-t-il déclaré.

Dans ses conseils, le préfet, qui aura réalisé un excellent travail dans le Komo-Mondah, a invité le promu à cultiver les vertus de bonne gouvernance dans l'exercice de sa fonction. "Vous êtes le chef de toutes les communautés vivant dans votre zone de compétence. Vous devez rendre compte à votre hiérarchie des événements et autres activités qui y surviendront", a-t-il indiqué. Non sans exhorter les populations à respecter les mesures barrières comme le recommandent les plus hautes autorités de notre pays.

Transport maritime : vers l'augmentation des prix ?



Photo: Julie Nguimbi

Les compagnies de navigation maritime au bord de l'asphyxie.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

ASPHYXIEES par les charges tandis que la clientèle se fait rare, les compagnies de transport maritime qui desservent Libreville n'écartent plus la possibilité de revoir à la hausse le prix du billet de la classe économique, de 28 000 à 35 000 francs.

Les trois compagnies, qui assurent la desserte Port-Gentil/Libreville, sont au creux de la vague. Elles subissent de plein fouet les effets néfastes de la pandémie de Covid-19. À en croire certains responsables, les charges ont augmenté tandis que la clientèle, du fait de nom-

breuses restrictions, se fait rare. Il n'en fallait pas plus pour que soit mise sur la table la possibilité d'augmenter le prix du billet de la classe économique, de 28 000 à 35 000 francs, donc. "À moins que les décideurs revoient certaines mesures, c'est le seul moyen pour nous, en l'État, de retrouver une bouffée d'oxygène", confie un chef d'agence.

Son collègue renchérit: "Nous tournons à perte. Le carburant consomme 70 % de notre chiffre d'affaires mensuel. Nous décaissons chaque mois environ 1 900 000 francs pour les forces de sécurité à bord, des sommes d'argent aussi pour des agents administratifs embarqués, nous achetons des produits désinfectants... alors qu'il n'est plus facile d'embarquer 100 passagers". Cette situation a conduit Akewa Jet, Logimar 241 et Sonaga à réduire le nombre de rotations par semaine. Au lieu de quatre, chaque catamaran n'a plus que deux voyages hebdomadaires. Bon à savoir: il n'y a plus de navigation les lundis, jeudis et samedis. Un grand recul. Port-Gentil était desservi toute la semaine.